

# Sous vos pas, une page d'histoire de Nantes (suite)



Stèle funéraire du Bouffay : guerrier grec et amazone

## En juin, les fouilles archéologiques débutent sur l'emprise Carré Feydeau

Les travaux d'aménagement du parking (4 niveaux de sous-sol), vont permettre l'intervention archéologique au niveau de la pointe de l'île Feydeau, à moins 15 mètres sous le sol actuel. L'équipe archéologique de la Ville de Nantes (direction du patrimoine et de l'archéologie) réalisera cette opération pour une période de 3 à 4 mois et par phases intermittentes. Contrairement au chantier Bouffay, ici les archéologues et les constructeurs de chez Vinci, travailleront en co-activité. Il s'agit de sondages profonds qui vont être réalisés en complément d'un diagnostic effectué en février 2009, et qui n'avait pas permis, pour des raisons techniques, d'atteindre la cote inférieure du futur parking (-15m). Les objectifs scientifiques assignés à cette intervention sont doubles. D'une part, les équipes vont pouvoir observer et dater les éventuels aménagements encore conservés en tête d'île de la Saulzaye (quais, cales, pontons...) antérieurement à ceux de la période moderne. D'autre part, elles analyseront des sédiments de comblement des deux bras latéraux de l'île, espérant ainsi pouvoir dater la mise en place du chenal qui baignait l'île. À ce jour, les études démontrent que le chenal Est aurait été creusé au VI<sup>e</sup> siècle à l'initiative du Comte et évêque Saint Félix. Cette nouvelle opération de fouilles devrait permettre d'en connaître un peu plus sur l'histoire de ce quartier stratégique de Nantes.



## Le calendrier

De juin à septembre 2011  
Maîtrise d'ouvrage : Vinci Immobilier - Nantes Métropole Aménagement  
Opérateur archéologique : Ville de Nantes

## Trois partenaires associés au chantier de fouilles

**Les maîtres d'ouvrage**

- Nantes Métropole, pour l'espace public Carré Feydeau
- Vinci Immobilier, pour l'immeuble Carré Feydeau

**Le maître d'ouvrage du projet d'aménagement**, qu'il soit public (Nantes Métropole), ou privé (Vinci), est assujéti aux prescriptions archéologiques de l'État. À ce titre, il désigne un prestataire archéologique agréé qui réalise pour lui l'opération de fouille dont il assure le financement.

## L'ordonnateur

La Direction régionale des affaires culturelles (Drac) Ministère de la Culture. L'activité archéologique en France est strictement réglementée et relève de la responsabilité de l'État. C'est la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), qui au nom du Préfet de Région, ordonne les fouilles, délivre les autorisations aux opérateurs agréés et exerce un contrôle scientifique sur les recherches.



## Les fouilles, comment ça marche ?

Sur l'espace public, les archéologues de l'Inrap vont utiliser de grosses pelles mécaniques puis des pelles, des pioches et des truelles, mieux adaptées à une fouille plus fine. Ce travail terminé, viendra ensuite la réalisation des plans. Des fiches seront rédigées et inventoriées soigneusement tous les objets recueillis dans chacune des couches archéologiques étudiées. En fin d'année 2011, l'équipe de l'Inrap nettoiera et recollera les milliers de fragments de poteries collectées avant de les dessiner, de les étudier et de les dater et rédigera la synthèse de toutes les informations observées sur le terrain dans un rapport scientifique qui racontera toute l'histoire du site, depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Enfin, les résultats seront présentés au public dans le cadre de publications, conférences et expositions.



## CŒUR DE NANTES CARRÉ FEYDEAU

Le projet d'aménagement des espaces publics est réalisé sous maîtrise d'ouvrage Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement.  
Le bâtiment est réalisé sous maîtrise d'ouvrage Vinci Immobilier en relation avec Nantes Métropole Aménagement.

## Cœur de Nantes – Carré Feydeau

Journal d'information à destination des habitants, usagers et commerçants du centre-ville.  
Directeur de la publication : Mathieu Baradeau  
Réalisation : Direction de la communication – Ville de Nantes / Direction de la communication – Nantes Métropole / Nantes Métropole Aménagement  
Conception : Double Mixte  
Crédits photos : Stéphan Ménoret et Régis Routier - Direction de la communication Ville de Nantes

2008>>>2013

CŒUR DE NANTES

CARRÉ FEYDEAU

Journal d'information à destination des habitants, usagers et commerçants du centre-ville // mars 2011 // N°5

# L'immeuble Carré Feydeau sort de terre



**Le chantier Carré Feydeau a démarré**  
Depuis quelques semaines, le chantier a pris sa place sur l'emprise du futur ensemble Carré Feydeau. Le projet est réalisé par VINCI Immobilier en association avec ADIM Ouest.

Une première opération d'envergure a débuté avec la réalisation de la paroi moulée du futur sous-sol de l'ensemble. Cette première étape du chantier va durer jusqu'en mai. La deuxième étape prévoit les terrassements à l'intérieur de l'enceinte ainsi constituée. En parallèle, le chantier des fouilles archéologiques réalisées le long de la paroi rue Léon Maître se poursuit à moins 4 mètres sous le terrain naturel, jusqu'à la strate rocheuse de cette partie de l'ancienne île Feydeau. Fin septembre 2011, une fois cette phase de terrassements achevée, la construction des niveaux de sous-sol de l'immeuble Carré Feydeau débutera.

## La commercialisation des logements débute

Vinci Immobilier a ouvert un lieu de vente au 15ter-17 rue de Strasbourg pour accompagner la commercialisation des 76 logements de l'immeuble Carré Feydeau. Les deux grandes surfaces qui représenteront les

locomotives du futur centre commercial de l'ensemble sont d'ores et déjà louées à l'enseigne Boulanger avec 4 000 m<sup>2</sup> de vente (en sous-sol) et à Carrefour Market sur 1 900 m<sup>2</sup> de vente (1<sup>er</sup> étage). Les trois autres moyennes surfaces de 500 à 1300 m<sup>2</sup> (équipement de la personne) et les huit boutiques (beauté/santé, équipement de la personne, décoration, optique, services, ...) et restaurants, sont en cours de commercialisation. Sur les 617 places de parking créées en sous-sol, 520 places ont été cédées en septembre 2010 à Nantes Métropole. Le fonctionnement du futur parking souterrain sera identique à celui des autres parkings avec des places disponibles sur abonnement (520 places réparties sur 3 niveaux de sous-sol du R-4 au R-2, 3 emplacements pour les véhicules électriques, 20 emplacements motos et 60 places pour les vélos).

## Le projet en chiffre

Durée des travaux : 3 ans  
Livraison : octobre 2013



# La promenade Nantaise

**Carré Feydeau, c'est plus de 20 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics réaménagés, une vaste promenade de 370 mètres long et jusqu'à 80 m de largeur pour les piétons, les cyclistes et le tramway. Point sur l'avancée des aménagements.**



## Le retour des terrasses du cours des 50 Otages jusqu'à la place du Bouffay

### Une première tranche d'aménagement achevée

La première tranche d'aménagement des espaces publics depuis le cours des 50 Otages jusqu'à la place du Bouffay s'est achevée, permettant le retour des terrasses. Trois mois de travaux importants ont été nécessaires et mis en œuvre par trois entreprises spécialisées chacune dans leur domaine : terrassement, réseau d'assainissement des eaux pluviales, réseaux d'énergie pour le futur éclairage public sur les façades, pour les illuminations de Noël et pour la mise en valeur des façades par la lumière. Les travaux de structure de voirie et de revêtement en granit breton de Lanhélin sont venus parachever l'aménagement contre les façades, donnant ainsi une idée plus précise de la future promenade. Les nombreux réseaux existants dans ce secteur ont ralenti l'avancement des travaux d'assainissement avec la découverte surprise d'une chambre de tir dans le mur d'enceinte de la cité médiévale, découverte qui a fait l'objet d'un relevé minutieux de l'équipe archéologique de la Ville de Nantes.

## La place du Bouffay en travaux

### Depuis janvier 2011, les travaux d'aménagement se sont déplacés vers la place du Bouffay.

Ils ont débuté par des travaux lourds d'assainissement du réseau d'égout unitaire très détérioré à certains endroits. Après analyse du degré de vétusté du réseau, les équipes techniques ont procédé à la rénovation (cuvelage en béton ou en résine) ou au remplacement de certaines parties. En parallèle, les aménageurs se chargent de paver l'emprise de la voie circulée sur une largeur de 7 mètres, le long des façades. Le contour de la place sera livré fin mars. L'objectif est de permettre aux nombreux bars du Bouffay de déployer à nouveau leurs terrasses aux premiers beaux jours du printemps. Sous les yeux des Nantais, les archéologues poursuivront leurs recherches de vestiges antiques sur l'ancienne emprise du marché du Bouffay.

### À savoir

Les travaux d'assainissement auront alors débuté sur l'allée du Port Maillard préparant le terrain pour paver l'emprise de la voie circulée le long des façades dont l'achèvement est programmé fin juin 2011.



# Le projet et vous

## L'indemnisation des commerçants

Conscient de la durée des travaux et des conséquences éventuelles sur l'activité commerciale du quartier, Nantes Métropole a mis en place une commission d'indemnisation amiable. Cette procédure permet aux commerçants qui le souhaitent de présenter un dossier d'indemnisation.

### Le périmètre d'indemnisation

Le dispositif d'indemnisation des commerçants s'adresse aux professionnels riverains des rues et places suivantes : allée du Port Maillard, allée de la Tremperie, allée Flesselles, allée Duguay-Trouin du n°1 à 5, rue Léon Maître, place du Bouffay. Important : les professionnels qui s'installent sur un site peu avant le début des travaux et alors que le tracé définitif était connu, ne peuvent prétendre à une indemnisation.

### La commission, comment ça marche ?

Le dossier est examiné par une commission présidée par un magistrat indépendant du tribunal administratif qui décide des compensations à attribuer en fonction du préjudice établi. Cette Commission de Règlement Amiable instruit les dossiers et formule une proposition de règlement. Celle-ci est soumise à Nantes Métropole qui prend pour chacun d'eux la décision d'accorder ou de refuser l'indemnisation et d'arrêter le cas échéant le montant de l'indemnité. Les premières demandes viennent d'être réglées. L'instruction des dossiers est assuré par Mr Alain Mussard, désigné en qualité d'expert technique par le Président du Tribunal Administratif de Nantes sur demande de la Communauté Urbaine. La commission a déjà indemnisé des commerçants de la rue Léon Maître pour des gênes occasionnées par des travaux de dévoiement d'eau potable en 2009.

## Un collège de riverains (habitants et commerçants) associé à la conduite des travaux

**La Ville de Nantes et Nantes Métropole ont proposé, en septembre 2008, en réunion publique, que soient constitués un Collège de Riverains, une instance représentative de l'ensemble des habitants et des commerçants du secteur concerné par les travaux. Une nouvelle réunion du collège de riverains est prévue au printemps 2011.**

La création de cette instance représentative permet d'établir un dialogue constructif avec les représentants des riverains. Ces séances de travail permettent d'analyser et suivre les demandes et les questions liées aux travaux, corriger si possible le déroulé du chantier pour minimiser les gênes occasionnées. Depuis le début du projet, le collège s'est réuni (habitants et commerçants séparément) en mai et juin 2009, et en décembre 2010. Le collège est aujourd'hui composé de 29 habitants et de 27 commerçants.

Le 8 décembre 2010, l'instance représentative a proposé plusieurs sujets à l'analyse des services de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes. Chaque point a été étudié avec attention et des solutions ont pu être apportées à la plupart des situations problématiques. Pour le suivi de chantier, une réunion hebdomadaire sur le site (à la base de vie) est proposée par le chef de projet aux représentants des commerçants pour recueillir leurs observations sur le déroulement des travaux. Ces représentants ont été choisis par les commerçants présents à la réunion du 20 décembre 2010.



**Inventons ensemble la métropole nantaise de demain.**  
Connectez-vous sur [www.mavilledemain.fr](http://www.mavilledemain.fr)

# Sous vos pas, une page d'histoire de Nantes

**Depuis janvier 2011, les fouilles archéologiques ont débuté sur l'espace public (allées Flesselles, Maillard et place du Bouffay) et à partir du mois de juin prochain sur l'emprise du futur immeuble Carré Feydeau.**

**Un chantier organisé et maîtrisé, à ciel ouvert, sous les yeux des riverains et des Nantais.**

## Les premières découvertes avec Frédéric Mercier, archéologue à la Ville de Nantes

**Sur les espaces de la rue de la Paix et de l'allée de la Tremperie, les recherches ont déjà permis d'identifier, à seulement quelques centimètres de profondeur, plusieurs éléments architecturaux remarquables qui témoignent de la longue et très dense histoire du quartier du Bouffay.**

En premier lieu, c'est la ligne de quai des XVIII<sup>e</sup> -XIX<sup>e</sup> siècles qui a été mise au jour par les archéologues. Ce mur de quai, construit en bel appareil qui alterne schiste et granit, délimitait l'ancien bras de la Bourse qui baignait l'île Feydeau au nord.

Cette même période moderne est également illustrée par la présence de plusieurs niveaux de sol, construits en petites tommettes de terre cuite et dalles d'ardoise, qui témoignent de la présence de plusieurs maisons venues s'implanter contre l'imposant corps de bâtiment du palais de justice et des prisons. Ces bâtiments étaient eux-mêmes installés à l'emplacement du présumé premier château de la ville au X<sup>e</sup> siècle (château de Bouffay).

D'autres découvertes nous font remonter un peu plus dans le temps, à la période médiévale. À l'intersection de la rue de la Paix de l'allée de la Tremperie, les archéologues ont dégagé plusieurs puissantes maçonneries identifiées comme appartenant à l'ancienne porte de ville de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. De cette porte de la Poissonnerie qui ouvrait vers le sud sur la route du Poitou, via l'île de Saulzaye et la forteresse de Pirmil, ont été repérés deux éléments d'architecture caractéristiques du système défensif de la ville. De la tour Saint-Jacques, côté est, c'est le mur de gorge (arrière) qui a pu être observé sur une largeur de près de 3 mètres. Quant à l'autre tour, celle de la Prévôté, la fouille a permis de mettre au jour une petite cavité de plan trapézoïdal, intégrée dans le mur de courtine et que l'on peut interpréter comme une casemate d'artillerie, aménagement destiné à recevoir un canon pour défendre le flanc ouest de la porte de ville.

Ancienne chambre de tir



## Le calendrier

- **Janvier / mars 2011 :** allée Flesselles-Tremperie
- **avril / juin 2011 :** place du Bouffay
- **Juillet / septembre 2011 :** allée du Port Maillard
- **Mars / avril 2012 :** quai Duguay-Trouin

*Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole*  
*Opérateur archéologique : Inrap, Institut national de recherches archéologiques préventives*



## Un chantier de fouilles archéologiques organisé et maîtrisé

Les recherches archéologiques, qui débutent, s'inscrivent dans un cadre de procédures scientifiques et administratives bien définies et dans une programmation établie il y a plus de deux ans. Sauf découverte tout à fait exceptionnelle, les recherches ne vont ni modifier, ni différer le calendrier des travaux. On sait dès maintenant que des vestiges risquent d'apparaître et il est prévu de les étudier sereinement dans le cadre de temps imparti à la recherche. Des décisions rapides seront ensuite prises quant à leur devenir. La recherche archéologique préventive s'inscrit désormais dans un cadre de procédure où les délais et les coûts sont maîtrisés. Le chantier de fouilles archéologiques se découpe en 4 séquences d'intervention en accord avec le calendrier du chantier.